

Conseil municipal du 30 septembre 2019

<u>Présents</u>	<u>Absent(s)</u>
MANSION François, DURANTAY Corine, FERRY Eric , GUICHARD Jean-Luc , HANRIOT Daniel, GROS Pierre, MORCEL Sandrine	SIMONIN Nathalie, GAUPILLAT Jean-Baptiste, BATTAGLIA Dominique Excusé MATAGNE Benjamin,

1/ Délibération : renouvellement du CDD de Mme Righini : gestion de l'agence postale communale

Mme Righini est en contrat CDD 15h/semaine : poste d'adjoint administratif territorial contractuel depuis le 07/09/2015. Le conseil municipal accepte de renouveler son contrat pour un an

2/ Délibération : approbation du rapport de la CLECT

Au 01 Janvier 2019, il a été procédé au transfert de compétence en matière de petite enfance. La crèche « la Clé des Champs » a donc été transférée.

Sachant qu'aucune participation de la commune n'a eu lieu pour le fonctionnement de la crèche sur les 3 dernières années, il n'y a aucune incidence sur le montant de la CLECT. La commission locale d'évaluation des charges transférées a procédé à l'évaluation des charges transférées afin de permettre le calcul des attributions de compensation. Le conseil municipal accepte le versement proposé de 17457€ à la commune (même montant que l'année précédente)

3/ Délibération : Xdemat

La commune est actionnaire de la société Xpl-Xdemat dans le cadre de la dématérialisation des actes. (envoi des délibérations en sous préfecture). La société a présenté son rapport de gestion 2018. Le conseil municipal a validé le rapport.

4/ Délibération : tarification des affouages et des paquis communaux

Saison 2019-2020

Affouages	6€/stère
Paquis communaux	6€/part
Pommiers	14€ gros arbres / 9€ petits

5/ Point sur les travaux en cours et à réaliser

Logement au dessus de la mairie

A la conception de cet appartement, 3 fenêtres n'avaient pas été changées.

A ce jour, il se pose un problème de vétusté, d'isolation et d'étanchéité.

Le conseil municipal valide le devis :

Entreprise Thiriot /Montant pour les 3 fenêtres : 2901 € HT

Aire de Jeux

Le devis a été signé mais les travaux ne sont pas réalisés.

Garage

Les travaux d'isolation du garage en dessous de la mairie seront réalisés en octobre

Voirie

Le tracé et la signalisation sont aux programmes mais à ce jour, la date n'est pas définie

6/ Questions diverses

Le garage communal au dessus de l'église qui était libre à la location a été attribué à Mr Aubry. 4 familles en ayant fait la demande, le conseil municipal a procédé à un tirage au sort.